

Annexe 2 - Procédure pour l'inscription à la formation Lycéens et apprentis au cinéma 2026-2027

Les inscriptions à ce stage sont collectives. Le chef d'établissement inscrit les enseignants par l'intermédiaire du logiciel GAIA entre le 31 août et le 14 septembre 2026 inclus.

L'inscription à la formation est impérative pour pouvoir participer au dispositif.

La formation pour la mise en œuvre de Lycéens et apprentis au cinéma en Île-de-France est conçue comme un parcours composé de 3 modules d'une durée de 1 à 2 jours (voir Annexe 1, Inscription à la formation) :

Module 1, (obligatoire pour tout enseignant participant au dispositif): EAC-CP0901

Code identifiant 26I024005

91697 EAC-CP0901 « Présentation des films au programme » (1 jour).

Module 2, (au moins un enseignant par classe inscrite) : EAC-CP0902

Code identifiant 26I0240050

91698 EAC-CP0902 « Formation sur les films au programme » (2 jours).

Compte-tenu du grand nombre d'enseignants participant au stage, trois sessions sont proposées pour les deux premiers modules. Les professeurs peuvent formuler des vœux de dates, qui ne pourront être pris en compte que dans la limite des places disponibles pour chaque session.

Une convocation sera ensuite émise par l'E AFC

Pour des raisons de jauge et de sécurité, les enseignants doivent se présenter au stage uniquement dans le groupe pour lequel ils ont été convoqués. Par ailleurs, il ne sera pas possible de modifier les choix effectués, en raison du délai très court pour émettre les convocations.

Pour inscrire les enseignants à la formation :

Le chef d'établissement inscrit les enseignants aux formations Lycéens et apprentis en Île-de-France du PAF. Afin de faciliter la saisie sur GAIA, le professeur coordinateur du dispositif réunira toutes les informations utiles sur le tableau récapitulatif en PJ (« Document préparatoire à la saisie sur GAIA pour l'inscription à la formation »).

1/ Se connecter à l'adresse sur le portail ARENA

<https://externet.ac-creteil.fr/>

2/ Saisir le login et le mot de passe de messagerie

3/ Choisir la rubrique de gestion des personnels

4/ Cliquer sur gestion de la formation continue GAIA

5/ Sélectionner GAIA - Accès responsable (GAIA vert)

6/ Cliquer sur « inscription »

- Le chef d'établissement saisit son login
- Cliquer sur « suivant »
- Il saisit son mot de passe
- Saisir le code identifiant du dispositif : dans EAC-CP09 Lycéens et apprentis au cinéma

- identifiant 26I0240050
- Cliquer sur « Suivant »
- Cliquer sur « ajouter des candidats »
- Saisir le nom de l'enseignant
- Ou :
- Cliquer sur « Suivant » : la liste de tous les enseignants de votre établissement s'affichera et il vous suffira de sélectionner, dans la liste à gauche, le nom de la personne concernée.
- Cliquer sur « Suivant »
- Le module 1 étant obligatoire, l'inscription sera automatique, mais choisir le groupe.
- Cliquer sur « Sélectionner les modules du dispositif » Les 2 modules du stage disposent d'un code spécifique (voir document préparatoire à la saisie en pièce jointe).
- À chaque fois, cocher le module et choisir le « groupe » sur lequel vous souhaitez inscrire l'enseignant
- Cliquer sur valider puis sur Ok
- Cliquer sur ajouter des candidats si vous avez d'autres personnes à inscrire...

Pour des questions concernant la formation, prendre contact avec Isabelle Bourdon, conseillère cinéma à la DAAC par mail isabelle.bourdon@ac-creteil.fr